

# Demain Les Mathes

Ce semestre a été riche en événements de tous ordres. Le dernier en date est l'accueil sur la commune pour quelques mois d'une cinquantaine de pakistanais en provenance de Calais. Après la réunion d'information houleuse du 21 octobre, où les propos très hostiles ont fleuri, le calme semble de mise. Heureusement, des habitants des Mathes et de communes voisines apportent bénévolement leur soutien à l'association en charge du Centre d'Accueil et d'Orientation et à leurs pensionnaires : ils ont vécu des drames humains que nous n'imaginons pas et méritent notre attention.

Mais nous nous focaliserons ici sur trois sujets plus classiques pour notre association.

## VERS UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 23 juin, le Tribunal Administratif (TA) de Poitiers a annulé la délibération du conseil municipal de mars 2013 approuvant le PLU, suite au recours que nous avons déposé en septembre 2013 avec Nature Environnement 17. Le TA a retenu essentiellement deux points :

(1) Une incompatibilité avec la Loi Littoral selon laquelle aucune construction ne peut être autorisée, même en continuité avec d'autres, dans les zones d'urbanisation diffuse éloignées des agglomérations et villages existants. A ce propos, le juge cite le cas de zones prévues à l'urbanisation près du rond point de la Baraque.

(2) Une surestimation du nombre de résidences à construire nécessaire pour atteindre la population voulue en 2020 incompatible avec « le principe d'harmonisation des prévisions et des décisions publiques d'utilisation de l'espace ou le principe d'utilisation économe des espaces naturels ». Selon le jugement, « les 15 ha situés en zone U dans l'agglomération de Les Mathes suffisent dès lors à accueillir l'ensemble des constructions nécessaires ».

La commune a décidé de produire un nouveau PLU. Il devra tenir compte des conclusions des précédents jugements et des réglementations ou contraintes antérieures et postérieures à mars 2013, ainsi que de celles qui sortiront prochainement, comme le nouveau SCOT ou le Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) de la Seudre.

Nous avons accepté de participer au « groupe de travail PLU » créé par le Conseil Municipal du 21 novembre, mais n'en connaissons encore ni les attributions ni le mode de fonctionnement. Nous souhaitons que, dans sa future mouture, notre PLU soit respectueux de notre cadre de vie, de nos espaces naturels, des avis des services de l'Etat et de la communauté d'agglomération, et des réglementations.

En attendant, le document d'urbanisme en vigueur est l'ancien plan d'occupation des sols qui présente beaucoup d'inconvénients : moins contraignant sur bien des aspects, plus contraignant sur d'autres. Quoiqu'il en soit, la municipalité sait qu'il lui faut respecter les réglementations et les jugements des Tribunaux Administratifs.

## REPENSER L'AGRICULTURE : UNE ABSOLUE NÉCESSITÉ

C'est le titre de la conférence donnée par Benoît Biteau à la suite de notre AG du 10 août. Elle a réuni un public passionné venu de bien au-delà de la Presqu'île d'Arvert. Agriculteur bio à Sablonceaux et engagé dans plusieurs instances régionales et nationales, Benoît Biteau milite pour une refonte de l'agriculture dans l'intérêt des générations futures. S'appuyant sur son expérience personnelle, il prône des pratiques agronomiques capables de valoriser les ressources gratuites et inépuisables, qui permettent de s'affranchir durablement des pesticides, des engrais de synthèse et des semences certifiées, et de respecter les équilibres sociaux, économiques, et écologiques, dont les ressources en eau. Il a notamment dénoncé les aberrations de la

culture du maïs certifié nécessitant une irrigation intensive, et défendu la pratique de l'agroforesterie et l'usage de semences paysannes locales.

## UN PARC ÉOLIEN AU LARGE D'OLÉRON ?

Le 3 novembre, l'Espace Multi Loisirs des Mathes a accueilli une conférence débat sur un projet de parc éolien offshore promu par la société allemande WPD. Ce parc d'environ 80 éoliennes géantes (de quelque 150 m de haut) pour une production maximale de 500 MW serait installé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de l'île d'Oléron, et face à la côte sauvage de la presqu'île d'Arvert (voir la carte ci-dessous).



Il s'agissait d'informer nos concitoyens sur les enjeux et risques environnementaux inhérents à ce projet.

Cette conférence a été organisée par quatre associations, Nature en Pays d'Arvert, Nature Environnement 17, Ré Nature Environnement, et Demain Les Mathes, avec la participation de la Ligue de Protection des Oiseaux. Les orateurs, choisis pour leurs compétences, ont décrit ces énormes installations industrielles en mer et leurs enjeux énergétiques et financiers. Ils ont évoqué l'implantation du parc offshore en pleine zone sismique, les conséquences néfastes attendues sur le milieu marin et ses habitants, sur les oiseaux, puisqu'en « Zone de Protection Spéciale » et sur un couloir de migration, sur les chiroptères, sur les transits de sédiments et sur la pollution. Ils se sont également étonnés qu'on ait pu envisager d'installer ce parc éolien dans le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis créé tout juste l'an dernier (plus de détails sur le site : [eolien-oleron.natvert.fr](http://eolien-oleron.natvert.fr)). Enfin les habitants de la presqu'île d'Arvert ont appris que, selon l'hypothèse la plus probable, le parc éolien serait raccordé au réseau électrique national via une station d'atterrissage située sur la côte sauvage, et des lignes THT qui traverseraient la presqu'île de part en part pour rejoindre la région de Saintes.

Les avantages promis par les promoteurs du projet aux habitants de l'île d'Oléron sont-ils suffisants pour accepter de faire supporter à cet espace maritime riche et unique de tels risques environnementaux ? Nous ne le pensons pas.

En fait, le soir même (23 novembre) où nous remettons cet article, un communiqué publié sur le site [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) révélait que la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer venait de lancer l'appel d'offres pour ce projet éolien, soutenu, apprend-on, par l'ensemble des élus du territoire.

Suivons donc activement l'évolution de cet appel d'offre et les propositions du promoteur du projet.

### Pour nous contacter et vous informer :

par email : [info@demain-les-mathes.fr](mailto:info@demain-les-mathes.fr)  
par téléphone : 06 11 92 68 70

Pour plus d'information sur les sujets traités dans cet article, et sur d'autres encore, ou pour recevoir, sans engagement, nos lettres d'information, visitez notre site internet : [www.demain-les-mathes.fr](http://www.demain-les-mathes.fr).